

DEPARTEMENT
DU VAL D'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL

VILLE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

☎ 01.34.50.47.00
Fax 01.34.50.47.50

DELIBERATION N°2022-155

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022.

D.C.M. :2022-155 – Désignation de délégués aux comités des différents syndicats intercommunaux et autres organismes.

L'an deux mille vingt-deux le 29 Septembre 2022 à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CORMEILLES-EN-PARISIS se sont réunis, dans la salle du conseil, Avenue Maurice Berteaux sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 23 Septembre, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. BOEDEC, Maire,
Mme LANASPRES, MM. AH-YU, JAY, Mme RODRIGUEZ, M. GUIBOREL, Mme OTTOBRINI,
M. MEANCE, Mme TEIXEIRA, M. THIERRY, Adjoint au Maire.
Mme BACHELIER, M. JOLY Conseillers Municipaux Délégués.
Mme MENNAD, M. TORRES-MARIN, Mme OIKNINE, M. ROCA, Mmes REMY LOUISSON,
LEHUJEUR, M. DEVILLERS, Mme SAND, MM. LARMURIER, CAILLON, Mmes HEBRI EL OMAMI,
BRUCIAFERI, M. JALLU, Mmes BUISSON, MEYERS, M. RAILLON, Mme COTIN Conseillers
Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. FAUCONNIER Conseiller Municipal Délégué par Mme BACHELIER, conseillère municipale déléguée.
Mme FARIA, Conseillère municipale par M. BOEDEC, Maire.

ABSENT EXCUSE

M. SOARES DE SOUSA COELHO, Conseiller Municipal.

ABSENTS

Mme LACROIX, Conseillère Municipale.
Mme ROUX, Conseillère Municipale.
M. CHANTEMARGUE, Conseiller municipal

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-21, L 2121-33, L 5211-8 et L 5212-7,

Vu les élections municipales du 15 mars 2020,

Vu la circulaire préfectorale du 9 juin 1995 relative au renouvellement des délégués des Communes au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de membres du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein des différents syndicats intercommunaux et organismes.

Considérant les démissions de Nathalie BAUDOIN, 3^{ème} adjointe au Maire, intervenue le 29 aout 2022 et de Pascal Laugaro, intervenue le 4 juillet 2022,

Considérant qu'il convient de les remplacer dans les différentes instances auxquelles ces derniers siègent,

Vu la délibération n°2020-16 en date du 2 juillet 2020 relative à la désignation de délégués aux comités des différents syndicats communaux et autres organismes,

Vu la délibération n°2020-67 en date du 24 septembre 2020 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu la délibération n°2020-68 en date du 24 septembre 2020 relative à la désignation des membres de la CLECT,

Vu la délibération n°2021-87 en date du 1er juillet 2021 relative à la désignation des représentants de la ville au SMDEGTVO,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les membres du conseil municipal, en remplacement de Nathalie Baudoin et Pascal Laugaro, pour représenter la Commune de Corneilles-en-Parisis au sein des organismes, la Communauté d'Agglomération Val Parisis et différents syndicats Intercommunaux comme suit :

Syndicat mixte d'électricité du gaz et des télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)

REMY-LOUISON Agnès, Titulaire
THIERRY Jérôme, Titulaire
TORRES-MARIN Félix, Suppléant
RAILLON Phillipe, Suppléant

Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise (SMGFAVO)

DEVILLERS Olivier, Titulaire
LACROIX Elizabeth, Suppléante

Centre interdépartemental de gestion grande couronne (CIG)

BOEDEC Yannick, Titulaire
LANASPRES Nicole, Titulaire

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

AH-YU Gilbert, Titulaire
JAY Michel, Titulaire
CHANTEMARGUE Romain, Titulaire
LANASPRES Nicole, Suppléant
REMY-LOUISON Agnès, Suppléant
HEBRI EL OMAMI Lindah, Suppléant
VIALLET Gérard (Pdt Souvenir Français), Titulaire
MOREL Brigitte (Pdt Corneilles Accueil), Titulaire
FAGET Monique (Pdt Musées Réunis), Titulaire
NIARD Christiane (Pdt Avenir Horticole), Suppléant
BARATHIEU Yveline (Pdt Passeport demain), Suppléant
RUFF Stéphane (Pdt ACSC), Suppléant

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

BOEDEC Yannick, Titulaire
BUISSON Marianne, Titulaire
TORRES-MARIN Félix, Titulaire
DEVILLERS Olivier, Titulaire
FAUCONNIER Jean-Claude, Titulaire

Délégation du conseil municipal pour les questions relatives à la défense

DEVILLERS Olivier

Commission de suivi de site instituée auprès de la plateforme de traitement de mâchefers et de l'usine d'incinération d'ordures ménagères exploitée par la société suez R&V ENERGIE à Argensteuil (CSS)

MEANCE Dominique, Titulaire
LARMURIER Arnaud, Suppléant

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

AH-YU Gilbert, Titulaire
JOLY Patrick, Titulaire
EL OMAMI Lindah, Suppléante

Représentant de la ville au Conseil d'Administration du lycée général ouvert à la rentrée de septembre 2022

Représentant titulaire	Représentant suppléant
RODRIGUEZ Patricia, Titulaire	LARMURIER Arnaud

DIT que la délibération n°2020-16 en date du 16 juillet 2020 reste valable en ce qui concerne les désignations des commissions non mentionnées dans la présente délibération.

DIT que la présente délibération abroge les délibérations n°2020-67 en date du 24 septembre 2020, n°2020-68 en date du 24 septembre 2020 et n°2021-87 en date du 1er juillet 2021.

PAR 29 Voix pour, 00 Voix contre, 02 Voix abstention.

Fait et délibéré ce jour en séance.

La Secrétaire de Séance



Odile OIKNINE



Le Maire



Yannick BOEDEC

